Avis d'achat sur bon de commande 20 /E/2026

La DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK , sise à 81, Bd Atlantide Polo Ain Chock Casablanca , relevant de l'Académie régionale d'éducation et de formation de la Région Casablanca-Settat, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat Des Stylos Marqueurs Pour Tableau Blanc Destinés Aux Établissements D'enseignement Primaire, secondaire Collégial Et secondaire Qualifiant Dépendant De La Direction Provinciale D'Ain Chock.

N°	Désignation	Quantité	U	PU HT	MONTANT HT
01	Marqueur pour Tableau Blanc Express Orica (White Board Marker), conçu pour offrir une écriture fluide et de haute qualité. Pointe ogive : de 2-3 mm assurant une écriture fluide et précise. Encre : À base d'alcool, rapide à sécher et effaçable à sec sans laisser de traces Corps et capuchon : capuchon de la couleur de l'encre, muni d'un clip d'attache pratique pour le fixer à une poche ou un support. Couleurs et Répartition : NOIR/12000U ; BLEU / 12000U ; ROUGE / 3000U ; VERT / 3000U	30000	U		
			TOTAL HT		
			TVA 20%		
			TOTAL TTC		

Lieu d'exécution : siège de la DIRECTION PROVINCIALE AIN CHOCK.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 3 jours à compter de la date de la notification du bon de commande.

Date et heure limite de réception des devis des concurrents 19/11/2026 17H

Le dépôt des plis des concurrents doit être conformes aux dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics, du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- Déposer leurs plis par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- **Déposer les échantillons des stylos marqueurs demandés dès la confirmation de l'offre dans un délai ne dépassant pas 24h.**

N.B :

Les concurrents qui n'auraient pas déposés les échantillons dans le délai indiqué seront écartés.

Casablanca, le 17/11/2026

Directeur Provincial

ABDELAZIZ BOUTCHKKOUCHT